


8.00 crédits	90.0 h	Q1
--------------	--------	----



Cette unité d'enseignement bisannuelle n'est pas dispensée en 2023-2024 !

Enseignants	Claeys Damien ;Llaguno Maider ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Préalables	
Thèmes abordés	<p>L'unité d'enseignement propose à l'étudiant.e d'acquérir une logique processuelle – analogique et numérique – en développant de manière réflexive un processus de conception architectural.</p> <p>Les thèmes proposés sont autant d'occasions de questionner l'évolution globale du monde au XXI^e et plus particulièrement les théories, les méthodes et les pratiques de la projection et de la représentation architecturales à partir du moment où les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) n'ont plus rien de nouveau et qu'elles influencent inévitablement ces processus de conception.</p> <p>Deux modules complémentaires sont proposés en alternance: Dans la partie A : processus génératifs, les thèmes principaux abordés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les méthodes de projection de l'architecture au moyen d'outils analogiques et numériques ; • l'établissement de protocoles de recherche et le développement d'une pensée algorithmique ; • l'intégration de l'incertitude et la gestion de l'aléatoire dans les processus de projection pour faire émerger des solutions inattendues ; • la critique raisonnée de l'usage des outils numériques dans les processus de projection ; • l'histoire critique du numérique depuis l'Antiquité jusqu'au XXI^e s.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mobiliser les savoirs d'autres disciplines avec une visée transdisciplinaire pour proposer des solutions innovantes à un défi architectural ; • élaborer un protocole de recherche en décrivant l'objectif, la méthode et les différentes étapes d'un processus de projection ; • intégrer l'incertitude interne au processus de projection en utilisant l'aléatoire ; • développer un algorithme capable d'organiser et de représenter les différentes phases du processus de projection ; • situer de manière critique et réflexive la solution architecturale proposée. <p>Contribution au référentiel AA :</p> <p>Concevoir un projet</p> <ul style="list-style-type: none"> •1.5. Adopter des démarches de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif... <p>Expérimenter une démarche artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> •2.5. Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en rassemblant des éléments qui sont a priori diffus et hétérogènes pour faire une proposition appréhendable par autrui. <p>Mobiliser d'autres disciplines</p> <ul style="list-style-type: none"> •5.3. Manipuler stratégiquement des contenus d'autres disciplines pour questionner la conception et la mise en œuvre du projet d'architecture. <p>Concrétiser une dimension technique</p> <ul style="list-style-type: none"> •6.3. Savoir faire converger les diverses implications techniques constituant une production architecturale <p>Exprimer une démarche architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> •7.1. Maîtriser les opérations et les codes de la représentation de l'espace, en deux et en trois dimensions. <p>Poser des choix engagés</p> <ul style="list-style-type: none"> •9.3. Formuler un point de vue critique par la mise en relation des différentes perspectives méthodologiques et épistémologiques.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les étudiants sont évalués en groupe : <ul style="list-style-type: none">• évaluation formative de groupe lors du 1er pré-jury (6e semaine de travail) ;• évaluation formative de groupe lors du 2e pré-jury (10e semaine de travail) ;• évaluation certificative de groupe en session lors de la présentation du travail final.
Méthodes d'enseignement	Pendant 10 semaines, une journée de cours par semaine animée par un dispositif pédagogique mixte (alternance de cours théoriques, de séances de séminaire, de séances d'atelier et de travail en autonomie). En session d'examen, un jury est organisé pour évaluer le travail final.
Contenu	L'unité d'enseignement propose à l'étudiant-e d'acquérir une logique processuelle – analogique et numérique – en développant de manière réflexive un processus de conception architectural. Les thèmes proposés sont autant d'occasions de questionner l'évolution globale du monde au XXIe siècle et plus particulièrement les théories, les méthodes et les pratiques de la projection et de la représentation architecturales à partir du moment où les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) n'ont plus rien de nouveau et qu'elles influencent inévitablement ces processus de conception. Le cours sera aussi l'occasion d'acquérir de compétences pour lesquelles les développements de l'intelligence artificielle ne pourront pas remplacer les architectes.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ TRN	ARCT2M	8		
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	8		